



République du Tchad
Ministère de l'élevage
et des Productions Animales



Projet de colloque régional sur la sécurisation du foncier agro-pastoral N'Djaména, Novembre 2021

Compte-rendu de la Réunion technique préparatoire Visio-conférence, 29 et 30 juin 2021

Le Ministre de l'Elevage et des Productions Animales du Tchad s'est engagé dans la **préparation d'un Colloque Régional sur la Sécurisation du Foncier agro-pastoral en Afrique Centrale et de l'Ouest**. Cette rencontre initialement prévue en novembre 2020 a dû être reportée au vu des contraintes sanitaires traversées tout au long de l'année 2020. Le PASTOR appui le Ministère de l'Elevage et la Plateforme Pastorale du Tchad dans la préparation de ce projet.

Depuis le lancement de cette initiative régionale, les défis d'une gestion négociée et apaisée du foncier agro-pastoral n'ont fait que se renforcer dans la plupart des pays de la sous-région comme au Tchad. Aussi en relation avec plusieurs organisations nationales et internationales, et notamment des membres du CTFD qui participent au comité scientifique du colloque, nous avons pu progresser dans la préparation de cette rencontre. L'amélioration des conditions sanitaires laisse maintenant entrevoir la possibilité d'organiser ce rendez-vous des expériences et des politiques de sécurisation du foncier agro-pastoral en novembre 2021 à N'Djaména. C'est dans cette perspective que le comité d'organisation du colloque régional, soutenu dans ce sens par la CEDEAO, la CEEAC et le CILSS, a organisé cette réunion préparatoire à distance en visio-conférence les mardi 29 et mercredi 30 juin 2021, à laquelle ont pu participer les principales parties prenantes concernées par la préparation du colloque au niveau national et au niveau régional. Le diaporama de la présentation ainsi que la liste des participants des deux journées sont présentés en annexes 1 et 2.

L'objectif de cette rencontre était d'engager les premiers échanges sur la problématique pour orienter la préparation du colloque en l'enrichissant de la contribution des parties prenantes tout en s'appuyant sur quelques communications de haut niveau.

Mardi 29 juin

Lors de la première séquence du mardi 29 juin, après la présentation des participants et du programme de la réunion, M. Haroun Moussa, Coordonnateur du programme PASTOR, a retracé **l'historique du projet de colloque et le chemin parcouru** depuis septembre 2019 en vue de son organisation.

La parole a ensuite été donnée aux différentes institutions présentes qui ont exposé leur vision des enjeux de la sécurisation du foncier pastoral en Afrique de l'Ouest et Centrale et leurs attentes du colloque régional de novembre 2021 (discours et notes disponibles en annexe 3) :

- M. le Ministre de l'Élevage et des Productions Animales du Tchad
- M. Alain Sy Traoré, Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
- MM. Moussa Assoumane et Philippe Zoungrana, Comité Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS)
- M. Jean Sibiri Zoundi, Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest
- Mme Charline Rangé, Comité Technique Foncier et Développement (CTFD)
- Mme Koubra Goudja, Union Européenne (UE)
- M. Gregorio Velasco Gil, Organisation NU pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)

La **revue de la note de cadrage et de la feuille de route du colloque** a permis de recueillir les apports des acteurs mobilisés pour le soutien à cet événement et de préciser les engagements des différentes institutions dans le soutien à son organisation.

Les différentes réactions des participants (annexe 4) donnent les orientations suivantes pour l'organisation du colloque :

1. Maintenir le thème de l'événement, dont la pertinence est confirmée par les institutions, depuis le Ministre de l'Élevage du Tchad jusqu'à la CEDEAO, en passant par le CILSS ;
2. Maintenir le positionnement à mi-chemin entre événement scientifique et partage des contextes et des pratiques des acteurs ;
3. Prendre en considération la richesse des débats en perspectives, au vu de la diversité des situations, comme de la progression des tensions socio-foncières et sécuritaires ;
4. Recentrer les ambitions de l'événement : plutôt que de viser la production d'une politique foncière en tant que telle, il s'agirait de produire et partager des connaissances qui puissent orienter la construction des politiques, alimenter l'élaboration d'un cadre harmonisé du foncier agro-pastoral au niveau régional et inspirer les acteurs des réformes foncières ;
5. Au-delà de la production d'instruments juridiques, aborder la question de la mise en œuvre effective des textes par les acteurs de la gouvernance ;
6. Mettre l'accent sur le renforcement des liens et des complémentarités entre systèmes agricoles et systèmes d'élevage, pour ne pas rester sur des options de séparation des espaces agricoles et pastoraux ;
7. Mettre en cohérence les travaux avec la vision prospective développée par la CEDEAO pour une vision partagée d'un pastoralisme mobile modernisé, plus intégré et soutenu par les acteurs des territoires ;
8. Intensifier la consolidation du budget pour s'assurer de répondre aux ambitions de la rencontre ;

9. Encourager une plus forte implication des institutions régionales d'Afrique Centrale à la préparation du Colloque.

Mercredi 30 juin

Dans la seconde séquence du mercredi 30 juin, après présentation d'une synthèse des échanges du premier jour et rappel des enjeux et problématique du foncier agropastoral en Afrique de l'Ouest et Centrale par Dr. Amane, **différentes interventions introduisant les thèmes clefs** qui seront ensuite développés au moment du colloque en présentiel en novembre à N'Djaména ont alimenté une première discussion visant à orienter les communications envisagées pour le colloque. Les interventions étaient les suivantes (cliquer sur le titre pour accéder au support de l'intervention en ligne) :

1. [Trajectoires des politiques de sécurisation du foncier pastoral en Afrique de l'Ouest et du Centre \(Bernard Bonnet, Iram/CTFD\)](#)
2. [Les politiques de sécurisation du foncier pastoral sont-elles à la hauteur des enjeux liés à la recomposition des espaces ruraux ? \(Oussouby Touré, FAO\)](#)
3. [Analyse des textes de réglementations nationales de la transhumance dans les pays CEDEAO \(Alain Sy Traoré, CEDEAO\)](#)
4. [Le cadre général pour intégrer le foncier pastoral et les ressources communes \(Olivier Barrière, IRD\)](#)
5. [Enseignements des accords transfrontaliers pour sécuriser la transhumance entre les Etats \(Edwige Yaro Botoni, CILSS\)](#)
6. [Conflits entre agriculteurs et éleveurs en Afrique : repenser le phénomène \(Saverio Kratli, IIED\)](#)
7. [Bilan conjoint des résultats des Concertations de Haut Niveau sur la transhumance transfrontalière apaisée entre le Sahel et les pays côtiers \(Soumaré Boubacar, RBM\)](#)

La diversité des réactions, questions et recommandations des participants à l'issue des différentes communications (annexe 5) présage de la richesse des débats et des échanges en perspective dans le cadre du colloque.

Annexes :

1. Diaporama de la présentation des deux journées



République du Tchad
Ministère de l'élevage
et des Productions Animales



**Projet de colloque régional
sur la sécurisation du foncier agro-pastoral
N'Djaména, Novembre 2021**

**Réunion technique préparatoire à distance
29 et 30 juin 2021**



Bienvenue

Introduction, présentation du programme et tour de table des participants

- Accueil des participants
- Présentations des participants
- Consignes pour la réunion
- Objectif de la réunion
- Présentation du programme de la réunion

Objectifs de la réunion technique préparatoire

1. Mobiliser les institutions concernées dans la préparation du colloque ;
2. Engager les échanges sur la problématique pour orienter la préparation du colloque avec la contribution des parties prenantes ;
3. Partager les grands éléments de la note de cadrage du colloque et intégrer les contributions des acteurs pour l'organisation du colloque en présentiel ;
4. Préciser les engagements des différentes institutions dans le soutien à l'organisation du colloque.

Mardi 29 juin 2021, 9h30 – 13h30

(horaires Tchad - UTC+1)

9h30 - Accueil des participants

9h45 – Introduction, Présentation du programme et Tour de table des participants

10h - Présentation de l'initiative du colloque et démarches précédentes - Haroun Moussa (PASTOR)

10h10 - Enjeux de la sécurisation du foncier pastoral en Afrique de l'Ouest et Centrale et attentes du colloque régional de novembre 2021 (1h)

Ministère de l'Élevage et des Productions Animales du Tchad

Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

Communauté Economique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC)

Comité Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS)

Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT)

Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

Comité Technique Foncier et Développement (CTFD)

Agence Française de Développement (AFD)

Union Européenne (UE)

Organisation NU pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)

Fonds International de Développement Agricole (FIDA)

Pause (5 min)

11h15 - Enjeux et problématiques du foncier agropastoral en Afrique de l'Ouest et Centrale

Dr. Amane (Université de N'Djaména)

11h35 - Note de cadrage et axes de programme du colloque - Dr. Amane (Université de N'Djaména)

11h55 - Discussion et recommandations

12h25 - Feuille de route du colloque - Bernard Bonnet (Iram)

12h55 - Discussion et recommandations (30 min)

Mercredi 30 juin 2021, 9h30 – 13h

(horaires Tchad - UTC+1)

9h30 - Accueil des participants

9h45 - Synthèse des échanges du jour 1 et rappel des enjeux et problématique du foncier agropastoral en Afrique de l'Ouest et Centrale - Bio Soulé (PEPISAO), Dr. Amane (Université de N'Djaména)

10h - Les politiques de sécurisation du foncier pastoral sont-elles à la hauteur des enjeux liés à la recomposition des espaces ruraux ? - Oussouby Touré, FAO

10h15 - Trajectoires des politiques de sécurisation du foncier pastoral en Afrique de l'Ouest et du Centre - Bernard Bonnet, Iram/CTFD

10h30 - Analyse des textes de réglementations nationales de la transhumance dans les pays CEDEAO - Alain Sy Traoré, CEDEAO

Pause (5 min)

10h50 - Synthèse des questions posées par les participants et réponses des intervenants

11h20 - Le cadre général pour intégrer le foncier pastoral et les ressources communes

Olivier Barrière, IRD

11h35 - Enseignements des accords transfrontaliers pour sécuriser la transhumance entre les États - Edwige Yaro Botoni, CILSS

11h50 - Conflits entre agriculteurs et éleveurs en Afrique : repenser le phénomène

Saverio Kratli (IIED)

12h05 - Bilan conjoint des résultats des Concertations de Haut Niveau sur la transhumance transfrontalière apaisée entre le Sahel et les pays côtiers - Adama Traoré (APESS), Soumaré Boubacar (RBM)

12h20 - Synthèse des questions posées par les participants et réponses des intervenants

Historique de ce projet de colloque

Amélioration des politiques de sécurisation du foncier pastoral au Tchad, dont l'origine se situe en mars 2011 à l'issue du séminaire sur le développement pastoral (recommandation n°2)

Projet de colloque s'inscrivant dans la dynamique d'appui à la Plateforme Pastorale aux démarches et stratégies de sécurisation foncière des aménagements pastoraux pilotées par son groupe de travail thématique « foncier pastoral »

Postulat : la promulgation probable du Code Pastoral et faciliter ainsi l'élaboration des décrets d'application les plus utiles à son application dans le domaine de la sécurisation du foncier agro-pastoral.

Historique de ce projet de colloque

Appuis en plusieurs phases:

Phase 1 : appui méthodologique aux consortia dans la sécurisation du foncier pastoral en lien avec les activités d'aménagement de l'espace agro-pastoral envisagées par le consortium RAPS Mandoul

- mis en évidence de la nécessité de porter la réflexion au niveau local comme au niveau national sur les conventions locales, en visant leur intégration dans les réglementations pour une reconnaissance réglementaire de ces conventions locales

Historique de ce projet de colloque

• **Phase 2 :** appui à la plateforme pastorale à développer sa stratégie d'action sur le foncier pastoral en mettant en perspectives les évolutions du contexte actuel dominé par la promulgation de la Loi Agro-sylvo-pastorale, la préparation d'un projet de code rural et de code foncier...

- organisation d'une table ronde autour du doyen de la faculté de droit sur ces enjeux de sécurisation du foncier pastoral

Conclusion: organisation d'un colloque régional sur la sécurisation du foncier agro-pastoral

Objectifs de ce colloque régional

Partager les expériences et les analyses nationales et régionales avec les acteurs concernés par la problématique du foncier agro-pastoral, notamment les institutions publiques et les organisations professionnelles des éleveurs qui la plupart du temps entretiennent des positions différentes sur la question.

Le colloque devrait ainsi permettre de :

- partager les travaux en cours
- aider à créer des connaissances autour du foncier agro-pastoral
- servir de matrice des futurs textes innovants concernant les politiques publiques de sécurisation du foncier agro-pastoral à l'instar de ce qui est en train d'être développé par la Plateforme Pastorale du Tchad appuyée par le PASTOR .

Cheminement parcouru depuis septembre 2019

- ✓ Elaboration d'une première note de concept du colloque, **janvier 2020**
- ✓ Présentation du projet de colloque au Comité Technique Foncier et Développement, **février 2020**;
- ✓ Élaboration d'une ébauche de programme du colloque, **avril-mai 2020**;
- ✓ Mise en place d'un comité scientifique intégrant des spécialistes du droit foncier au niveau régional et international et d'un comité d'organisation par un arrêté du Ministre de l'Élevage, **juin 2020**

Cheminement parcouru

Convergence de deux agendas pour nov. 2020 :

La rencontre de Haut niveau sur la transhumance apaisée dans le bassin du Lac Tchad et le colloque Décision prise par les organisateurs de la première rencontre de ce type à Ndjaména (22, 23, 24 septembre 2019 ; Niger, Nigeria, Tchad, Cameroun et République Centrafricaine), avec l'appui du CILSS et de la CEDEAO.

- ✓ Rencontres parallèles avec le niveau régional, recherche de synergie avec le PEPISAO dans le cadre de la rencontre de haut niveau sur la transhumance transfrontalière
- ✓ Organisation d'une retraite des membres du CS, **janvier 2021** (enrichissement du programme)
- ✓ Poursuite des échanges avec les partenaires pour tenir les engagements d'un colloque régional en présentiel, débouchant sur une déclaration politique de haut niveau

Proposition d'organisation du colloque régional en 2021

- Compte tenu des contraintes sanitaires traversées depuis mars 2020, cette rencontre internationale qui doit accueillir de nombreux participants a dû être différée ;
- La tenue d'un tel colloque en distanciel ne permettrait pas d'atteindre les résultats politiques attendus ;
- Un thème central et d'actualité justifiant le maintien de la tenue du colloque à une date ultérieure.

Proposition d'organisation au vu de l'amélioration de la situation sanitaire :

- > Réunion technique préparatoire à distance en juin 2021
- > Colloque en présentiel en novembre 2021

Objectifs de la réunion technique préparatoire

1. Mobiliser les institutions concernées dans la préparation du colloque ;
2. Engager les échanges sur la problématique pour orienter la préparation du colloque avec la contribution des parties prenantes ;
3. Partager les grands éléments de la note de cadrage du colloque et intégrer les contributions des acteurs pour l'organisation du colloque en présentiel ;
4. Préciser les engagements des différentes institutions dans le soutien à l'organisation du colloque.

Enjeux de la sécurisation du foncier pastoral en Afrique de l'Ouest et Centrale et attentes du colloque régional de novembre 2021

*Ministère de l'Élevage et des Productions
Animales du Tchad*

*Communauté Economique des États de l'Afrique
de l'Ouest (CEDEAO)*

*Communauté Economique des États de l'Afrique
Centrale (CEEAC)*

*Comité inter-États de Lutte contre la Sécheresse
au Sahel (CILSS)*

Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT)

Club du Sahel

Comité Technique Foncier et développement (CTFD)

Agence Française de Développement (AFD)

Union Européenne (UE)

*Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et
l'Agriculture (FAO)*

Fonds International de Développement Agricole (FIDA)

Coopération Suisse...

Le foncier agropastoral : enjeux et problématiques en Afrique de l'Ouest et Centrale

Dr. Amane, Université de N'Djaména

Note de cadrage et axes de programme du colloque

Bernard Bonnet Iram

Problématiques du pastoralisme en Afrique sub-saharienne

Contraintes d'accès aux ressources agro-pastorales croissantes crise du système agraire:

- ✓ Changement climatique souvent mentionné, un facteur aggravant dans la montée des contraintes (variabilité, température, inondations...) supposant plus de mobilité pour l'adaptation;
- ✓ Surtout accroissement démographique qui induit l'augmentation de la pression des cultures sur les parcours naturels;
- ✓ Mauvais état des infrastructures pastorales hydrauliques, sanitaires, espaces pastoraux face à l'augmentation du nombre d'animaux;
- ✓ Changements de systèmes de cultures: des cultures annuelles vers les cultures pérennes (cas de la Côte d'Ivoire et du Ghana avec les plantations massives d'anacardiers);
- ✓ Evolution des modes de gouvernance des ressources souvent à l'origine d'une insécurité prégnante au cours de la mobilité des communautés pastorales, plus en plus de conflits
- ✓ Périphéries des aires protégées qui constituent des aires de replis pour les pasteurs et soulevant la question de l'interface élevage et faune sauvage;
- ✓ Remise en cause des liens sociaux sédentaires/transhumants;
- ✓ Législations peu adaptées, voire opposées à la mobilité pastorale
- ✓ Extension rapide des zones de grande insécurité / insurrection / vol de bétail/ assimilation pasteurs - insécurité

Objectifs du Colloque

Partage des différentes options juridiques qui existent et des expériences en cours dans les pays disposant d'une mobilité du bétail au regard des contextes (environnementaux, économiques, sociaux, politiques, cognitifs), afin de :

- > **Partager les expériences et analyses des contextes nationaux et sous-régionaux**, des politiques foncières et des innovations dans la gestion apaisée et durable du foncier agro-pastoral
- > **Produire des connaissances pour orienter les politiques publiques** dans la sécurisation du foncier agro-pastoral
- > **Evaluer les impacts des réglementations nationales lancées depuis les années 1960** puis à leurs révisions plus récentes au niveau national
- > **Evaluer le fonctionnement des institutions en charge de la sécurisation du foncier** dans les différents pays de la sous région
- > **Proposer des politiques foncières intégrant de manière équitable les différents droits d'usages agricoles et pastoraux** dans la région
- > **Accompagner les initiatives de dialogue transfrontalier** pour définir une vision régionale et intégrée des interfaces transhumances/ aires protégées
- > **Formuler les recommandations à destination des politiques publiques**, pour contribuer à la sécurisation du foncier agro-pastoral à l'échelle sous-régionale

Axes du colloque

1. Intégration du foncier agro-pastoral dans les politiques foncières

Qu'est-ce que le foncier agro-pastoral (non seulement la terre mais aussi les ressources qu'elle porte) ? Comment dans les différents pays le statut de la terre influence-t-il l'usage du foncier agro-pastoral ? Quels sont les impacts de différents codes pastoraux sur la gestion foncière ? Quelles sont les leçons à tirer de ces codes ?

2. Sécurisation du foncier agro-pastoral face aux défis du changement climatique

Cet axe concerne la question du foncier agro-pastoral intégrant les enjeux environnementaux (désertification, biodiversité, changement climatique). Quels enjeux, quelles législations et quelles mesures d'adaptation ?

3. Bonne gouvernance et sécurisation du foncier agro-pastoral

Comment favoriser la prise en compte de la diversité des acteurs, comment faciliter une gestion négociée des droits, comment renforcer la prévention des litiges agro-pastoraux et favoriser une équitable et apaisée des conflits agro-pastoraux ?

4. Gestion du foncier agro-pastoral transfrontalier : enjeux et défis

A l'échelle des espaces transfrontaliers parcourus par la transhumance, comment harmoniser les droits foncières/textes législatifs ? Comment intégrer les enjeux de développement et de protection de l'environnement pour renforcer l'intégration sous régionale dynamisée par l'élevage agro-pastoral ?

Produits attendus au terme du colloque régional

1. **Une cartographie précise de la situation** tant factuelle que juridique des expériences nationales et régionales est réalisée ;
2. **Les connaissances et propositions de stratégie et de démarche** permettant d'orienter les politiques publiques dans la sécurisation du foncier agro-pastoral sont produites ;
3. **Une déclaration politique impliquant les décideurs nationaux et régionaux** dans le soutien à la sécurisation du foncier agro-pastoral est discutée et validée par les acteurs stratégiques ;
4. **Une feuille de route mobilisant les acteurs clefs** dans la mise en œuvre de la déclaration politique est élaborée par les OP et les institutions ministérielles représentées ;
5. **Un site internet met en accès libre l'ensemble des textes** préparatoires, des présentations, des synthèses des débats et des engagements des acteurs...
6. **Un enregistrement vidéo des présentations et des débats**, destiné à être diffusé dans les universités des pays participants.

Feuille de route de préparation du colloque

- Révision de la note de cadrage **juillet**
- Confirmation des contributions budgétaires des partenaires et production du budget consolidé **juillet**
- Confirmation des 25/30 intervenants **août**
- Groupes de travail préparatoire au sein de la plateforme pastorale du Tchad sur des propositions spécifiques au contexte foncier tchadien **septembre**
- Recueil des résumés des intervenants **septembre**
- Conception des livrets pour les participants **septembre**
- Organisation logistique **septembre – octobre**
- Calendrier du colloque : **23 au 25 novembre ?**
- Feuille de route de la plateforme pastorale du Tchad pour l'opérationnalisation des propositions du colloque **décembre**
- Edition des actes du colloque **janvier – février 2022**

Budget prévisionnel (en construction)

150 participants (dont 50 hors Tchad), 3 jours de rencontres

Rubriques	FCFA	€
Organisation	31 800 000	48 479
Accueil, secrétariat, traduction	18 649 998	28 432
Transport, hébergement et restauration participants	138 760 000	211 538
Communication	15 660 000	23 874
Santé	900 000	1 372
Total	205 769 998	313 694

Principales contributions envisagées à ce stade :

PASTOR (AFD et UE), CTFD, CILSS, PEPISAO (AFD), PRAPS (BM), Programme Frontière (GIZ), CSAO, ...

Mercredi 30 juin 2021, 9h – 13h

(horaires Tchad - UTC+1)

Accueil des participants

Synthèse des échanges du jour 1 et rappel des enjeux et problématique du foncier agropastoral en Afrique de l'Ouest et Centrale (15 min) - Bio Soulé (PEPISAO), Dr. Amane (Université de N'Djaména)

Les politiques de sécurisation du foncier pastoral sont-elles à la hauteur des enjeux liés à la recomposition des espaces ruraux ? (15 min) - Oussouby Touré, FAO

Trajectoires des politiques de sécurisation du foncier pastoral en Afrique de l'Ouest et du Centre (15 min) - Bernard Bonnet, Iram/CTFD

Analyse des textes de réglementations nationales de la transhumance dans les pays CEDEAO (15 min) - Alain Sy Traoré, CEDEAO

Pause (5 min)

Synthèse des questions posées par les participants et réponses des intervenants (30 min)

Le cadre général pour intégrer le foncier pastoral et les ressources communes (15 min) - Olivier Barrière, IRD

Enseignements des accords transfrontalières pour sécuriser la transhumance entre les Etats (15 min) - Edwige Yaro Botoni, CILSS

Conflits entre agriculteurs et éleveurs en Afrique : repenser le phénomène (15 min) - Saverio Kratli (IIED)

Bilan conjoint des résultats des Concertations de Haut Niveau sur la transhumance transfrontalière apaisée entre le Sahel et les pays côtiers (15 min) - Adama Traoré (APESS), Boubacar Soumaré (RBM)

Synthèse des questions posées par les participants et réponses des intervenants (30 min)

2. Liste des participants des deux journées

Mardi 29 juin 2021 :

Participants sur place au Tchad – Hôtel Radisson N’Djaména

REPUBLIQUE DU TCHAD

CONSEIL MILITAIRE DE TRANSITION

PRESIDENCE DU CONSEIL

P R I M A T U R E

MINISTERE DE L'ELEVAGE ET DES
PRODUCTIONS ANIMALES

DIRECTION GENERALE DU MINISTERE

PROGRAMME D'APPUI STRUCTURANT
DE DEVELOPPEMENT PASTORAL

Unité - Travail - Progrès



جمهورية تشاد

المجلس العسكري الانتقالي

رئاسة المجلس

رئاسة الوزراء

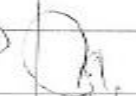
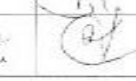
وزارة الثروة الحيوانية والإنتاج الحيواني

الإدارة العامة للوزارة

برنامج الدعم التقني
للتقمية الرعوية

REUNION TECHNIQUE PREPARATOIRE A DISTANCE DU COLLOQUE A L'HOTEL "RADISSON BLEU"

Liste de présence du 29 Juin 2021

N°	Noms et Prénoms	Sexe (H ou F)	Structures Représentées	Coordonnées Téléphoniques	Email	Emergents
01	Haroun Mamba	H	PASTOR	66 22 33 24	harounmamba@gmail.com	
02	Dr DJABIR Adam	M	DAFFPIA	66 29 16 55	gassim.chad@daffpia.gov.td	

N°	Noms et Prénoms	Sexe (H ou F)	Structures Représentées	Coordonnées Téléphoniques	Email	Emergencement
03	Dr Adel Beckin	M	DOPESS P	66289689	adel.bochin@gmail.com	
04	R. Madjigite Robert	F	Université de N'Djamena	66290688	madjigite@univ.ndj.cm	
05	Remy COURCIER	M	PASTOR ATNO	66265461	remycourcier@gmail.com	
06	Dr TEBELWA Anne	F	DEP. FMS UNIV. N'DJ.	66253019	tebelwa@univ.ndj.cm	
07	Dr. Noutede Madji Vincent	M	UNDJ	66348927	noutedevincen@gmail.com	
08	Dr. Pabame SOUGNABE	M	PASTOR	66290295	pougna@gmail.com	
09	BRINDA OUM DJAETA	F	RSE PASTOR	66243702	d.djaeta@yahoo.fr	
10	MAHAMANOUR ABDALLAH	M	CONFENET	66475491	mhtnoudjaka@gmail.com	
11	Christophe Bouvicou	F	PASTOR	63964600	bouvicou.pastor@gmail.com	
12	Abdourahim Awat Hteib	M	Ministère EPA	63731373	aalbouy@yahoofr	

N°	Noms et Prénoms	Sexe (H ou F)	Structures Représentées	Coordonnées Téléphoniques	Email	Emergement
13	Dr Mbaindingatoum Gidele Malele	H	MEPA	66 24 67 34	mbaindingatoum@mepea.com	Mme
14	Bouvardine THO	M	chauffeur	62 93 12 38		Bouvardine
15	Guéguette Babane	M	chauffeur	62 67 78 60		Guéguette
16	OUmar HAMIT	M	chauffeur	66 45 10 60		OUmar
17	traoud Longo	H	chauffeur/pasteur-Sopre	63 30 12 38	traoudlongo@opendata.com	traoud
18	Abdulman Djabi	M	chauffeur/ODPFPIA	66 22 53 65		Abdulman
19	Djénarem Roland	M	chauffeur/DG	66 64 08 06		Djénarem
20	Seloh Dakoumakou	M	Pasteur	66 14 66 66		Seloh
21						
22						

Participants à distance

	Prénom et Nom	Institution	Fonction	Coordonnées
1	Dr TATOLOUM Amane	Université de n'Djamena	Président du Comité Scientifique	
2	TRAORE SY ALAIN	Commission de la CEDEAO	Directeur Agriculture et Développement Rural	atraore@ecowas.int
3	Olivier BARRIERE	IRD		olivier.barriere@ird.fr
4	Moussa ASSOUMANE	Coordonnateur PEPISAO/PRA/GRN/CC	SE/CILSS Ouagadougou BF	Tel : +226 25 49 96 00/+226 07 89 05 30/ 58 92 68 69, mail professionnel : moussa.assoumane@cilss.int ,

	Prénom et Nom	Institution	Fonction	Coordonnées
				mail privé : moussaassoumane@yahoo.com
5	Zouvounne Paki	Ministère de l'Hydraulique Urbaine et Rurale	Secrétaire à la direction de l'hydraulique Pastorale au Tchad	zoumvernepaki@gmail.com
6	Koffi ALINON	Chercheur CIRAD, UMR SELMET	Assistant Technique et Scientifique au projet ACCEPT, IRED, N'Djamena, Tchad	email: koffi.alinon@cird.fr , tél +235-62851819
7	Mahamat Nour Abdallah	AEN		N'Djamena- Tchad tél : 0023566475491, email : mhtnoorabd@gmail.com
8	Dr Djabir Adoum		Directeur des Productions et Industries Animales	Tel (+235) 66 29 16 55, mail: gavrochedjabir@hotmail.fr
9	Dr Adyl Bechir			
10	Ache Tahar Sougoudi	Ministère de l'Hydraulique Urbaine et Rurale	Directrice de l'Hydraulique Pastorale	Tel: 0023560125858 email: achetasougoudi@gmail.com , dh.pastorale@gmail.com
11	Philippe ZOUNGRANA		Coordonnateur PRA/ GRN-CC, Secrétariat Exécutif du CILSS	
12	KOUBOBE Bertrand	Ministère de l'Hydraulique Urbaine et Rurale au Tchad	chef de service des aménagements pastoraux à la Direction de l'Hydraulique Pastorale	bertrandkpallaye@gmail.com , tél: +23566677528/90009171
13	NDOIYADJI NAHOUNGAR NARCISSE	Ministère de l'Hydraulique Urbaine et Rurale au Tchad	stagiaire à la Direction de l'Hydraulique Pastorale	nndoiyadi99@gmail.com
14	Boubacar Soumaré	RBM		
15	Ahmat Hassan Moussa		coordonateur PREDIP	
16	Pr MADJIGOTO Robert	Département de Géographie Université de N'Djaména	Enseignant-Chercheur	
17	Ivère TOGUEYAM	INADES-Formation Tchad	Chargé de plaidoyer, capitalisation et la gouvernance des OP	ivere.toguyam@inadesfo.net +23566376102 /+23599449950
18	Charline Rangé	Comité technique foncier et développement	secrétariat technique et scientifique	range@gret.org

	Prénom et Nom	Institution	Fonction	Coordonnées
19	Olivier BARRIERE	IRD	Chercheur	olivier.barriere@ird.fr
20	Edwige Yaro Botoni	PRAPS/CILSS	Coordonnatrice Régionale	edwige.botoni@cilss.int Tel : +226 25 49 96 00/+226 70 2296 05
21	Ivana Mardesic	Plateforme des Connaissances Pastorales (FAO)	Consultante	ivana.mardesic@fao.org
22	Gregorio Velasco Gil	Plateforme des Connaissances Pastorales (FAO)	Coordinator	Gregorio.velascogil@fao.org
23	M. Sibiri Jean ZOUNDI	Secretariat, Sahel and West Africa Club (SWAC/OECD)	Deputy Director	2, rue André Pascal - 75775 Paris Cedex 16 sibirijean.zoundi@oecd.org
24	Hisseine Mahamat Moussa	Ministère de l'Hydraulique Urbaine et Rurale au Tchad	chef de service de puits pastoraux	hisseinemahamat747@gmail.com
25	Boubacar Soumaré	Réseau Billital Maroobè (RBM)	Chargé de Communication et de Plaidoyer	s.boube@yahoo.fr +227 94 64 27 51
26	Dr. SOUGNABE Pabamé		Assistant -PASTOR	sougnabe@gmail.com, +23566290295, Tchad
27	DJIMADOUM Djialta		Responsable SE-PASTOR	d.djialta@yahoo.fr, +23566243742, Tchad

Mercredi 30 juin 2021 :

Participants sur place au Tchad – Hôtel Radisson N'Djaména

CONSEIL MILITAIRE DE TRANSITION

PRESIDENCE DU CONSEIL

PRIMATURE

MINISTÈRE DE L'ELEVAGE ET DES
PRODUCTIONS ANIMALES

DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE

PROGRAMME D'APPLI STRUCTURANT
DE DEVELOPPEMENT PASTORAL

Unité - Travail - Progrès

وحدة - عمل - تقدم



جمهورية تشاد

المجلس العسكري الانتقالي

رئاسة المجلس

رئاسة الوزراء

وزارة الثروة الحيوانية والإنتاج الحيواني

الإدارة العامة للوزارة

برنامج الدعم المتعدد

للتنمية الرعوية

REUNION TECHNIQUE PREPARATOIRE A DISTANCE DU COLLOQUE A L'HOTEL "RADISSON BLEU"

Liste de présence du 30 Juin 2021

N°	Noms et Prénoms	Sexe (H ou F)	Structures Représentées	Coordonnées Téléphoniques	Email	Emergement
01	Hannu Nouns	H	PASTOR	66 22 37 24		
02	Dr DJABIK ABON	M	DDPFP1A	66 29 16 55	gansochad@chad.gov.td @tchadmail.fr	

	Noms et Prénoms	Sexe (H ou F)	Structures Représentées	Coordonnées Téléphoniques	Email	Emergement
03	Dr Ady Bechini	M	DOPESP	66 88 96 89	adgl.bechini@gmail.com	
04	Dr TATO LOU ANANE	F	DEP/UNIR NGJ FRODS	66 25 30 15	tato.louan1@yahoo.com	
05	Pr MADJIGOTO Robert	M	Université de Nioua Moua	66 29 05 88 99 68 88 03	rmadjigoto@yahoo.fr rmadjigoto@gmail.com	
06	Rémy COURCIER	M	PASTOR - ATMO	66 26 54 61	remycourcier@gmail.com	
07	Vincent Moritade-Madjis	M	UNIJ	66 84 89 27	moritadevincent@gmail.com	
08	Dr. Rabenu SOUGARRE	M	PASTOR	66 29 02 91	rabenu@gmail.com	
09	BJIMASSOUN DJALTA	M	RSE PASTOR	66 24 32 42	d.djalta@yahoo.fr	
10	KAHAMATOUR ABDULAH M	M	CONFENET	66 47 54 91	mhtnordabd@gmail.com	
11	Christophe Bouviere	F	PASTOR	63 96 46 00	bouvier.pastor@gmail.com	
12	Dr Fidèle Molele Mbaïndingatekou	M	MEPA	66 24 67 34	fidelmolele@gmail.com	

N°	Noms et Prénoms	Sexe (H ou F)	Structures Représentées	Coordonnées Téléphoniques	Email	Emergent
13	Djénarem Roland	M	Changhem/DiG	66 64 08 06		
14	ADJULMAN Djadir	M	Chatter/DDPIA	66 92 53 65		
15	CUMIAR HANID DAGHCH	M	changhem/Pasteur	66 2 12 63		
16	DACOD LANGE	M	Pasteur/Service	63 30 12 30	adjan.gobal...@g... Cent	
17	Selch Rahamachkoss	M	PASTOR	6614 6606		
18						
19						
20						
21						
22						

Participants à distance

	Prénom et Nom	Institution	Fonction	Coordonnées
1	Mahamat Nour Abdallah	AEN		tél WhatsApp :0023566475491 email mhtnoorabd@gmail.com
2	Dr Adyl Bechir	DOPESSP/MEPA	Directeur	+23566289689 adyl.bechir@gmail.com
3	Koffi ALINON	Projet DESIRA-ACCEPT / IRED	Assistant Technique et Scientifique / Chercheur CIRAD-SELMET	koffi.alinon@cirad.fr +235-62851819
4	KOUBOBE Bertrand	MHUR/Tchad	Chef de Service des Aménagements Pastoraux	bertrandkpallaye@gmail.com +235 66 67 75 28/ 90 00 91 71

5	M. Sibiri Jean ZOUNDI	Secrétariat, Sahel and West Africa Club (SWAC/OECD)	Deputy Director	2, rue André Pascal - 75775 Paris Cedex 16 sibirijean.zoundi@oecd.org www.oecd.org/swac
6	Edwige Yaro Botoni	CILSS/PRAPS	Coordonnatrice régionale PRAPS	edwige.botoni@cilss.int
7	Charline Rangé	Comité technique foncier et développement (CTFD)	secrétariat technique CTFD	range@gret.org
8	NDOIYADJI NAHOUNGAR NARCISSE	MHUR/Tchad	Stagiaire	nndoiyadji99@gmail.com +23565256571
9	HISSEINE MAHAMAT MOUSSA	MHUR/Tchad	Chef de service de Puits	hisseinemahamat747@gmail.com +23566568107
10	Gregorio Velasco Gil	FAO	Coordinateur du projet	Gregorio.VelascoGil@fao.org
11	Boubacar Soumaré	Réseau Billital Marobè	Chargé de Communication et de plaidoyer	+ 227 94 64 27 51, s.boube@yahoo.fr
12	ZOUVOUNNE PAKI	MHUR/Tchad	Secrétaire	zoumvernepaki@gmail.com +235 66857575
13				

3. Discours introductif de Dr Abderahim Awat Atteib, Ministre de l'Élevage et des Productions Animales sur les enjeux de la sécurisation du foncier pastoral en Afrique de l'Ouest et Centrale

« Messieurs les représentants

- de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ;
- de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) ;
- du Comité Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS)
- de la Commission du Bassin du Lac Tchad;
- du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest ;
- du Comité Technique Foncier et Développement
- de l'Agence Française de Développement ;
- de l'Union Européenne ;
- de la FAO ;
- du Fonds International de Développement Agricole ;

Messieurs les membres du comité scientifique et comité d'organisation du colloque régional sur la sécurisation du foncier agro-pastoral ;

Distingués invités

Le Tchad est un pays à vocation agro-pastoral dont l'élevage et l'agriculture constituent les principaux piliers de son économie.

Selon le rapport technique de cadrage macroéconomique et budgétaire 2018-2021, la croissance s'accélère dans la branche de l'élevage (4,7 % contre 2,5 % en 2015) ; Ce qui lui confère le rôle de véritable levier pour la croissance de l'économie nationale.

Cette place qu'occupe l'élevage dans l'économie nationale se justifie par l'existence d'un important cheptel estimé à près de 100 millions de ruminants mais aussi par l'importance de la superficie de pâturage qui est estimée à 61 millions d'hectares. Le mode de production est caractérisé par une diversité de systèmes qui ont en commun de valoriser de vastes superficies de ressources communes (pâturages naturels, vaine pâture des espaces cultivés après les récoltes, eaux de surface et terres salées).

Le Tchad n'a pas procédé à une réforme foncière au lendemain de son indépendance, il a juste adopté dans les années 1960 des lois, qui ont repris les grandes lignes des dispositions coloniales antérieures. L'essentiel de ces textes s'articule autour de deux grandes notions : la prééminence du domaine de l'État et la propriété foncière considérée comme l'objectif ultime de toute procédure.

L'élevage et l'agriculture sont généralement deux activités menées séparément par des groupes de populations spécifiques. Cependant, elles restent complémentaires et liées en termes de gestion de l'espace. Cet avantage d'être un pays à vocation agro-pastoral suppose des changements dans les façons de voir, d'agir, de se projeter dans l'avenir. Cela nous amènera à pousser la réflexion suivante : comment se mettre d'accord pour gérer ensemble des espaces, des territoires, des ressources indispensables d'une part pour l'élevage et d'autre part pour l'agriculture ? Entendu que notre système d'élevage repose sur une utilisation extensive et mobile des ressources car l'équilibre dans l'alimentation du troupeau doit se trouver dans la complémentarité spatiale et saisonnière des différents parcours disponibles, plutôt que dans l'exploitation ciblée d'une zone donnée.

La gestion actuelle des ressources naturelles fait souvent l'objet des conflits entre usagers avec des conséquences parfois très tristes. Les textes réglementaires, notamment ceux régissant la gestion

foncière, ne sont pas en phase avec la situation actuelle. Cette situation est caractérisée en plus d'une démographie humaine et animale croissante et des besoins contrariés, par les effets du changement climatique, d'une superposition de logiques différentes (agricoles, pastorales, administratives...) sur une même ressource.

Au regard de ces constats, la problématique du foncier agropastoral mérite une réflexion plus approfondie pour susciter l'émergence de nouveaux systèmes de régulation foncière adaptés à nos réalités tchadiennes.

C'est dans ce contexte qu'en 2011, l'élaboration d'un projet de code pastoral fut envisagée par le Gouvernement tchadien. Ce projet qui n'a pas abouti, avait pour vocation de garantir la paix sociale et d'améliorer les systèmes de productions.

En l'absence donc d'un cadre juridique approprié, la Plateforme pastorale du Tchad a facilité avec l'appui des différents Partenaires Techniques et Financiers notamment l'AFD, l'Union européenne, le FIDA et la Direction du Développement et de la Coopération Suisse (DDC), un processus d'élaboration d'une stratégie de développement pastoral pour l'ensemble du Tchad entre 2013 et 2016. Celle-ci offre une opportunité pour articuler pleinement les principes d'une gestion apaisée des ressources, une vision politique et stratégique de l'aménagement des espaces intégrant l'élevage pastoral et les autres activités d'exploitation des ressources naturelles renouvelables. Actuellement, l'opérationnalisation de cette stratégie nationale passe par sa déclinaison au niveau des provinces et cela est rendu possible avec l'appui du PASTOR.

En effet, une politique foncière intégrant de manière équitable les différents droits d'usages agricoles et pastoraux reste fondamentale pour la sécurisation de toutes les activités agropastorales permettant ainsi de développer l'économie nationale, de gérer durablement les ressources naturelles et de préserver la paix,

Notre attente pour le colloque c'est justement d'appréhender autant de situations similaires pour nous permettre d'alimenter notre réflexion et pouvoir prendre des décisions opportunes pour la sécurisation du foncier agro-pastoral au Tchad.

Que les organisateurs de ce colloque soient rassurés de mon soutien personnel et celui de mon ministère. Notre porte reste et restera grandement ouverte.

Sur ce, je vous remercie de votre attention. »

4. Retours des participants sur la note de cadrage et la feuille de route présentées

> Retours sur la note de cadrage

M. Jean Zoundi :

- La proposition de politiques foncières semble ambitieuse comme objectif du colloque, qui pourrait se limiter à identifier des éléments/pistes pouvant aider les pouvoirs publics à avancer ou ajuster leurs politiques publiques.

- L'axe 3 « Bonne gouvernance et sécurisation du foncier agro-pastoral » devrait aller au-delà d'une présentation des instruments de gouvernance existants, afin de questionner l'effectivité et l'impartialité de leur application, y compris l'existence de mécanismes indépendants de redevabilité permettant de questionner régulièrement les pouvoirs publics.

M. Moussa Assoumane :

- La mobilité pastorale, telle qu'elle est actuellement pratiquée, rencontre de grandes difficultés et constitue une préoccupation pour les acteurs transfrontaliers, et conduit ainsi plusieurs pays à avoir des réflexes de replis par rapport à la transhumance. Quelle(s) adaptation(s) serai(en)t envisageable(s) pour ce secteur d'activité ?

- Des ressources hydriques inexploitées pourraient être valorisées pour développer des cultures fourragères dans le Sahel. Une réflexion est actuellement menée par la CEDEAO pour une transformation maîtrisée de l'élevage mobile et un changement de conduite de la transhumance.

- Proposition pour l'intitulé de l'axe 3 (« Bonne gouvernance et sécurisation du foncier agro-pastoral ») : « Gouvernance responsable du foncier agropastoral »

M. Koffi Alinon :

- Le positionnement du colloque, alliant des aspects scientifiques, techniques et pratiques est à maintenir. Cependant, la proposition de politiques foncières ne peut pas être visée en tant que telle dans le cadre d'un tel colloque, mais les résultats issus du partage de réussites dans les différents pays pourront permettre de faire avancer l'agenda au niveau national du Tchad, prioritaire dans la tenue de ce colloque.

- Les agences nationales en charge de la sécurisation foncière manquent dans les participants.

- Compte tenu des contraintes sanitaires, une rencontre mixte présentiel/distanciel pourrait-elle être envisagée ?

M. Gregorio Velasco Gil :

- Une dimension sous-régionale serait à intégrer dans l'approche.

- La définition de politiques foncières paraît difficile comme objectif du colloque, qui pourrait se limiter à la prise d'engagements politiques pour l'intégration des recommandations formulées.

- En quoi le colloque envisagé complète-t-il les entretiens techniques du PRAPS (2016-2017) ?

> Retours sur la feuille de route

Le nombre d'intervenants prévu (25 à 30) pour 3 jours de rencontre semble trop important.

=> Les communications seront réparties au sein de différents groupes de travail thématiques conduits en parallèle sur les 3 jours.

M. Philippe Zoungrana :

- Le ciblage des interventions doit être envisagé par rapport aux orientations et thématiques du colloque.
- Les documents des différentes communications devraient être mis à la disposition des participants en ligne en amont du colloque.
- La contribution du CILSS au budget du colloque se fera à travers les projets portés (PEPISAO, PRAPS, PREDIP), et non directement.

M. Jean Zoundi :

- Un travail de préparation des contributions des OPE/OPA et autre ANE est-il prévu en amont du colloque, et un budget est-il prévu pour cet appui ?

=> Le secrétariat technique prévoit un appui pour la préparation des communications.

- La production de Notes politiques en s'appuyant de la Déclaration est-elle prévue ?

M. Madjigoto :

Le délai d'édition des actes du colloque semble très court.

Mme Edwige Botoni :

Il serait judicieux de réduire le nombre de communications et se limiter à une communication introductive par axe.

5. Retours des participants sur les différentes communications

1. Trajectoires des politiques de sécurisation du foncier pastoral en Afrique de l'Ouest et du Centre (Bernard Bonnet, Iram/CTFD)

Mme Charline Rangé :

Question/ Au-delà de la difficulté à créer les "grazing reserves" au Nigéria, est-ce qu'il existe des analyses de la pertinence de ce type de mesure du point de vue de la sécurisation de la mobilité pastorale ?

Q/ Est-ce qu'on peut dire que la politique de ranching du Nigéria est le résultat d'une instrumentalisation politique des violences qualifiées (abusivement ?) de conflits agriculteurs-éleveurs ?

=> Cette politique vise une sédentarisation de l'élevage, incompatible avec la mobilité. En enfermant l'élevage dans des espaces purement pastoraux, on crée une partition entre des systèmes qui sont pourtant complémentaires. On observe ainsi dans certains pays où sont menées ce type d'orientations, comme en Afrique du Sud, des transgressions de cette réglementation par les agriculteurs qui recherchent des terres fertiles à proximité des zones d'élevage, et par les éleveurs qui recherchent des pâtures sur les résidus de culture.

=> Pour M. Alain Sy Traoré, la sédentarisation de l'élevage peut être une option de modernisation, selon les spécificités dont dispose un pays, et notamment l'espace disponible pour les parcours.

Q/ Peut-on tirer de l'analyse comparée des législations des enseignements en termes de rôles relatifs de l'Etat, des collectivités territoriales et des institutions informelles dans la sécurisation de l'accès aux ressources pastorales ?

M. Gregorio Velasco Gil :

Recommandation/ « Les acquis de la loi pastorale Ordonnance 2010-029 relative au pastoralisme et ses décrets d'application : Document de réflexion dans le cadre de l'élaboration de la politique foncière rurale de la République du Niger » (<http://www.fao.org/documents/card/fr/c/cb2822fr/>)

M. Koffi Alinon :

R/ Relativiser la couleur du Togo sur la carte.

R/ Pour l'expérience du Niger, inclure la FAO dans les organisations car il y a bien eu une mobilisation des acteurs sur la base de l'approche des Directives volontaires sur la gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts (VGGT).

R/ Dans la cartographie des acteurs du Tchad, inclure la recherche et notamment l'IRED de par ses activités de fabrication de vaccins et d'expérimentations diverses (cultures fourragères et compléments alimentaires).

R/ Clarifier ce qu'on entend par "tragédie du foncier".

M. Vincent Moutede-Madji :

Q/ Existe-t-il une trajectoire modèle pour les pays d'Afrique de l'Ouest à suivre par le Tchad ?

=> Aucun cheminement ne peut être considéré comme un modèle à suivre en tant que tel, mais les différentes expériences peuvent alimenter la réflexion et permettre d'identifier ce qui peut être pertinent pour le Tchad. De manière générale, la principale leçon tirée des réussites est l'élan fort et unifié des acteurs clés, objectif que l'on retrouve dans la plateforme pastorale du Tchad.

2. Les politiques de sécurisation du foncier pastoral sont-elles à la hauteur des enjeux liés à la recomposition des espaces ruraux ? (Oussouby Touré, FAO)

Dr. Pabamé Sougnabé :

Q/ Une fois que les éleveurs paient les taxes comme le cas du Bénin, quelles sont les obligations des Etats vis-à-vis de ces éleveurs ?

=> Si la mise en place de taxe semble être une tendance qui se généralise, elle remet en cause la rentabilité du système d'élevage, l'éleveur en bout de chaîne ne s'y retrouvant plus financièrement. D'autre part, sans contrepartie véritable pour les éleveurs, des stratégies de contournement sont développées, ce qui renforce le potentiel de conflits entre les usagers. Enfin, des pays comme le Bénin considérant l'accès aux ressources naturelles comme une question de souveraineté, cela constitue de nouveaux défis importants qui risquent de remettre en cause des acquis de la politique d'intégration.

Mme Charline Rangé :

Q/ Dans quelle mesure les législations sur la mobilité pastorale peuvent-elles ou non répondre aux problématiques posées par le développement de l'orpaillage ?

=> Si la législation de l'orpaillage prévoit une compensation pour les droits fonciers des agriculteurs, elle ne reconnaît pas les préjudices occasionnés pour les communautés pastorales. D'autre part,

l'orpaillage étant parfois mené de manière illégale, cela constitue un défi supplémentaire pour la protection des droits fonciers.

Q/ Existe-t-il des initiatives législatives intéressantes autour de l'accès des éleveurs aux aires protégées ?

=> De manière générale, on constate des difficultés à impulser un processus inclusif et participatif qui permette aux éleveurs de faire reconnaître leurs préoccupations dans le cadre de la législation forestière.

M. Koffi Alinon :

R/ La production de connaissances et les études au niveau régional méritent d'être communiquées et capitalisées.

R/ On peut aussi citer d'autres leviers sur lesquels les pays peuvent s'appuyer pour une amélioration du foncier pastoral, notamment :

- les grands projets régionaux qui au sens large produisent aussi du Droit,
- l'apport de la technologie pour accompagner la mobilité,
- l'entrée par les réformes financières/économiques à l'instar de ce que préconise le cadre et les principes directeurs des réformes foncières en Afrique de l'UA/UNECA/AfDB.

3. Analyse des textes de réglementations nationales de la transhumance dans les pays CEDEAO (Alain Sy Traoré, CEDEAO)

M. Gregorio Velasco Gil :

R/ « Dispositions juridiques et politiques pour le pastoralisme transfrontalier »
(<http://www.fao.org/3/ca2383fr/CA2383FR.pdf>)

Q/ Les différentes législations ne sont-elles pas trop focalisées sur les espaces strictement pastoraux et peu attentives à l'interaction entre les pasteurs et les autres usagers de l'espace, notamment les agriculteurs, et le partenariat gagnant-gagnant qui s'établit entre eux ?

Mme Charline Rangé :

Q/ L'intervenant peut-il préciser ce qu'ils voulaient intégrer dans la législation sur le foncier ?

Dr. Pabamé Sougnabé :

Q/ Aujourd'hui la plupart des projets pastoraux optent pour le balisage. Cette sécurisation des espaces pastoraux par le balisage systématique n'est-elle pas un risque pour la mobilité et la flexibilité pastorale, et par conséquent la viabilité pastorale ?

M. Koffi Alinon :

Q/ Des échanges d'expériences ont-ils lieu entre la CEDEAO et la CEEAC ?

=> Il y a eu des tentatives. Mais franchement, la limitation des ressources humaines n'a pas permis de répondre à toutes les préoccupations. Sinon toute la documentation de la CEDEAO sur la transhumance a été remise via la FAO à la CEEAC...y compris l'expérience de mise en place du CRSA à Bamako. Mais honnêtement, le partage d'expérience pourrait être plus formel et approfondi.

Il existe des exemples de coopération (ex : piratage maritime), tout est possible mais des ressources humaines sont nécessaires.

M. Vincent Moutede-Madji :

Q/ Le défi majeur est de garantir l'accès aux ressources naturelles aux éleveurs. La question est de savoir comment le faire sans affecter négativement les autres usagers de ces ressources ?

M. Robert Madjigoto :

Q/ Quel avenir pour l'élevage pastoral en Afrique sahélienne ?

M. Ivère Togueyam :

R/ Ne faut-il pas inclure, pour ce colloque, des expériences plus pratiques et précises sur l'accès aux espaces agricoles, les expériences sur les conditions d'accès aux résidus de cultures, les modèles d'accords entre les acteurs, etc. ?

M. Ahmat Adoum Aboufathi :

R/ Parmi les défis, il y a l'incohérence voire l'inexistence de textes réglementant la transhumance transfrontalière dans la sous-région de l'Afrique Centrale.

R/ Nous déplorons l'absence de la CEDEVIRHA de ces échanges

M. Jean Zoundi :

Nous sommes dans une délicate construction régionale sur ce dossier hautement sensible du foncier agro-pastoral. Malheureusement l'aboutissement reste suspendu à notre capacité collective de faire bouger significativement les lignes dans les pays. Le principal défi se joue au niveau des pays, qui en font une haute question de souveraineté nationale – une attitude mettant à rude épreuve toute tentative de compromis/consensus au niveau régional.

Q/ Comment faire bouger les lignes à l'intérieur de chaque pays ? Est-ce possible d'armer (stratégiquement & financièrement) suffisamment les OPE/OPA et autres acteurs de la société civile pour mener ce travail en profondeur dans les pays ? Une bonne partie de la solution viendra de la réponse à ces questions. Nous devons tous nous armer de courage et de patience.

4. Le cadre général pour intégrer le foncier pastoral et les ressources communes (Olivier Barrière, IRD)

Mme Charline Rangé :

Q/ Peut-on imaginer que les grands transhumants négocient des conventions locales au niveau de chaque territoire qu'ils traversent ? N'est-ce pas contradictoire avec la territorialité des éleveurs ?

=> Ce n'est pas contradictoire, à condition de respecter les points d'attache (zones de repos, de pâture). Il faut des juristes novateurs qui rassemblent.

Q/ En quoi les conventions locales prévues par le code pastoral en Mauritanie répondent en partie à la problématique soulevée (réconcilier les deux régimes appropriation et usage), et en quoi elles n'y répondent pas ?

=> L'appropriation du foncier est issue du code civil français napoléonien exporté dans le cadre de la colonisation, alors qu'il peut être considéré comme patrimoine commun. C'est la voie à envisager

comme perspective. Le cadastrage et l'appropriation des terres se font forcément au détriment de la majorité. Une technicité juridique est à introduire, à co-construire.

Q/ Les codes pastoraux du Niger, de la Mauritanie et les chartes foncières du Burkina ne sont-ils pas justement le fruit de ce dialogue multi-acteurs ?

=> Les chartes foncières (différent d'un code) sont co-construites au sein des acteurs du territoire, au niveau local, avec un partage des décisions. Elles rencontrent souvent des problèmes de mise en œuvre et de respect des règles, mais toujours moins que les lois. Le législateur doit s'ouvrir sur du négocié et de l'inclusif pour être plus légitime et proche des réalités locales (répondre à des besoins, des nécessités).

M. Gregorio Velasco Gil :

R/ « Directives volontaires pour une Gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale »
(<http://www.fao.org/publications/card/en/c/f83e0b47-0f00-5f0c-8780-9fd21712d40d/>)

R/ « Mettre en œuvre les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale » (<http://www.fao.org/3/i5771fr/i5771FR.pdf>)

M. Robert Madjigoto :

Q/ Comment intégrer le droit négocié dans la législation foncière ?

=> Le législateur doit accepter d'intégrer les conventions locales, à travers un travail de juristes pour accompagner ce processus. Tout n'est pas construit que par l'Etat, mais une co-construction est envisageable. Le droit positif doit être inclusif et inclure un dispositif de droit négocié, adapté à un contexte, à un droit particulier.

5. Enseignements des accords transfrontaliers pour sécuriser la transhumance entre les Etats (Edwige Yaro Botoni, CILSS)

M. Vincent Moutede-Madji :

Q/ Pourquoi les cadres locaux de concertation multi pays sont difficiles à rendre opérationnels ?

6. Conflits entre agriculteurs et éleveurs en Afrique : repenser le phénomène (Saverio Kratli, IIED)

7. Bilan conjoint des résultats des Concertations de Haut Niveau sur la transhumance transfrontalière apaisée entre le Sahel et les pays côtiers (Soumaré Boubacar, RBM)

M. Ahmat Hassan :

R/ Les questions de perception sur la transhumance ont un lien fort avec les questions foncières et surtout les codes pastoraux.